

La dictature de la minorité

mardi 8 mai 2018, par [André BELLON](#)

A l'occasion du premier anniversaire de l'élection d'Emmanuel Macron (ah, ce goût pour les commémorations stupides !), on entend se développer en boucle un refrain selon lequel le Président respecte le programme pour lequel il a été élu.

Il n'est pas inutile de rappeler que, si l'actuel titulaire de l'Élysée a bien été constitutionnellement élu, ce n'est pas son programme que les citoyens ont avalisé. Au premier tour, qui caractérise justement le soutien à un programme, Emmanuel Macron a obtenu à peine plus de 18% des inscrits. Le deuxième tour exprimait surtout le refus du Front national, non un appui à un projet et, même dans ce contexte, l'heureux élu n'a pas atteint 44% des inscrits. Prétendre qu'un tel résultat engageait un programme n'est qu'une triste plaisanterie.

Il revient à l'esprit, à l'occasion de ces déclarations, une thèse très à la mode dans les milieux philosophico politiques depuis des décennies. Tocqueville aidant, on nous met en garde quant à une présumée « dictature de la majorité ». Certes, la nécessité de contre-pouvoirs ne fait aucun doute, et notre Constitution en manque cruellement, mais l'idée d'une « dictature de la majorité » est plus que douteuse. Imagine-t-on qu'une dictature de la minorité soit préférable ? Et n'est-ce pas le danger qui nous guette ? Car il n'est pas acceptable qu'un pouvoir aussi absolu que celui du Président de la République procède d'une légitimité électorale aussi faible.

La question des institutions est depuis longtemps au cœur de la crise politique et sociale. Elle devient encore plus dramatique lorsqu'un pouvoir aussi faible veut imposer des mesures fort minoritaires, renforcer le pouvoir présidentiel, aussi bien sur le territoire national en écrasant les collectivités locales que dans une vision européenne bien éloignée de la volonté du peuple.

Cette situation engendre des tentatives tout aussi minoritaires, certaines prônant la violence, d'autres contestant les principes mêmes de la souveraineté populaire, du citoyen et de son droit au vote, attaquant l'essence même du suffrage universel. Rien de malheureusement plus logique, ces tentatives condamnables trouvant naissance dans la forme de dictature engendrée par le système.

Une telle situation nous mène à des affrontements graves et des phénomènes de violence de plus en plus manifestes. La solution se trouve dans le retour aux principes fondamentaux de la démocratie, à partir des citoyens, dans les communes comme dans les quartiers. Ce travail permettra la redéfinition d'un contrat social, fondement nécessaire à l'équilibre national comme à la réaffirmation de saines relations internationales. Tel est le sens du processus menant à l'élection d'une Constituante en France qui, loin des solutions clefs en mains de tous les pouvoirs autoproclamés, est la seule solution pacifique, démocratique et rassembleuse aux défis du moment que nous traversons.